

parce qu'elle payait généreusement ses examinateurs, parce qu'elle donnait un salutaire exemple à d'autres compagnies prodigues et mesquines en même temps; toutes choses que M. le Dr Lachapelle parût accepter de bonne grâce.

Je crois, je veux croire, Messieurs, que cette décision de la Sauvegarde a été prise hors la connaissance de son médecin en chef; et j'ai été informé que si la compagnie ne revenait pas sur sa décision, M. le Dr Lachapelle allait offrir sa démission. En cela il aurait l'approbation unanime de la profession, nos sympathies iraient spontanément à lui, qui ferait ses efforts pour imposer aux compagnies d'assurances les légitimes réclamations des sociétés médicales, appuyées sur les vœux du Congrès des Médecins de Langue Française et du Bureau des Gouverneurs du Collège des Médecins.

J'ai lieu de croire, Messieurs, et il me fait plaisir de vous dire ceci: que, actuellement très peu de médecins, je dirais volontiers aucun, ne font d'examen à moins de \$5.00 dans les districts de Wolfe, Sherbrooke, Beauce, Chicoutimi, Terrebonne, Portneuf, Lac St-Jean, Trois-Rivières et Joliette.

Dr LAPORTE. — Ces jours derniers j'ai eu occasion de lire le rapport de septembre de l'Association d'Arthabaska, et je dois vous dire que j'ai été péniblement affecté par le manque de caractère des délibérations de cette société médicale. Après discussions, les confrères d'Arthabaska adoptèrent les conclusions suivantes (il vaudrait mieux dire n'adoptèrent pas de conclusions, mais enfin...): — "tout en admettant le bien fondé d'un nouveau tarif pour les examens médicaux pour assurances, notre Association ajourne sa mise en vigueur à une date ultérieure, afin qu'il y ait entente et unanimité entre tous les médecins de la province à ce sujet."

Voilà qui est pour le moins singulier. Ces Messieurs ignorent-ils quelle position a prise le Congrès des Médecins de Langue Française à Trois-Rivières, le Bureau des Gouverneurs, les Sociétés Médicales, que vient de citer notre Secrétaire, etc. Il faudrait peut-être faire signer un *round robin* par tous les membres de la profession inscrits au registre, et puis, finalement, le passer aux dix médecins qui siégeaient à Victoriaville le 4 septembre dernier, — pour avoir leur concours. — Il me semble que "s'il